

Bilan de compatibilité au Plan de Protection de l'Atmosphère Vallée de la Seine 2023-2027

Approuvé par arrêté inter-préfectoral cosigné en décembre 2023 par les préfets de l'Eure et de Seine Maritime
 Publié au recueil des actes administratifs des services de l'État dans l'Eure le 12 décembre 2023 et dans la Seine-Maritime le 14 décembre 2023
<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/le-plan-de-protection-de-l-atmosphere-ppa-vallee-a5593.html>

Article	Intitulé	Analyse réglementaire	Commentaires
Transports			
Action 1	Instaurer des plans de mobilité simplifiés dans tous les EPCI qui n'ont pas de plans similaires et assurer leur bonne articulation avec les actions des entreprises et administrations.	SO	
Action 2	Inciter les particuliers, les entreprises et les collectivités à améliorer le niveau Crit'Air de leurs véhicules (viser le niveau 1)	SO	Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
Action 3	Inciter les entreprises ainsi que les administrations (non obligées) à réaliser un Plan de Mobilité	C	
Industrie			
Action 4	Encourager la réduction des émissions d'origine industrielles <ul style="list-style-type: none"> Sous-action 4.1 - Inciter les entreprises notamment les PME et PMI à réaliser des diagnostics environnementaux afin qu'elles soient accompagnées sur les plans technique et financier pour réduire leurs émissions de polluants atmosphériques Sous-action 4.2 - Vérification des Meilleures Techniques Disponibles et contrôle des industriels sur la mise en place de ses équipements Sous-action 4.3 - Suivi SO2 et vérification de la mise en place par les industriels concernés des Meilleures Techniques Disponibles (MTD) 	SO	Absence de rejets atmosphériques industriels
Logistiques portuaires/Grands ports maritimes			
Action 5.1	Développer le réseau de bornes électriques dans les ports et systématiser leur utilisation – Maritime	SO	
Action 5.2	Développer le réseau de bornes électriques dans les ports et systématiser leur utilisation – Fluvial	SO	
Action 6	Poursuivre le programme ESI	SO	

Résidentiel - Tertiaire			
Action 7	Orienter les citoyens vers le guichet unique des aides allouées à la rénovation énergétique pour favoriser la réduction des émissions par foyer	SO	
Mesures intersectorielles			
Action 8	Identifier et promouvoir une série d'écogestes que chaque citoyen peut mettre en œuvre pour réduire les émissions polluantes dans sa vie quotidienne	SO	
Action 9	Favoriser le report multimodal (ferroviaire et fluvial) pour le transport des marchandises	EX	
Action 10	Sensibiliser les collectivités à la notion d'"urbanisme favorable à la santé" en matière de pollution atmosphérique et les doter d'une boîte à outils pour répondre à ces enjeux	SO	
Action 11	Agir au-delà du périmètre du PPA <ul style="list-style-type: none"> • Sous-action 11.1 - Financement d'équipements agricoles d'épandage peu émissifs en NH3 • Sous-action 11.2 - Communication à destination des agriculteurs • Sous-action 11.3 - Plan chauffage au bois - particules fines • Sous-action 11.4 – Ozone 	SO	